

Conditions particulières - Additional IP (Boxis)

Version : 28.12.2025

La présente CP complète les Conditions générales de service (« CGS »). En cas de contradiction, la hiérarchie prévue à l'Article 1.4 des CGS s'applique.

IMPORTANT - Hors périmètre / facturation Toute demande hors périmètre (p.ex. configuration, assistance applicative, migration, sécurité, coordination tiers, restauration/réversibilité, etc.) est traitée en Services Professionnels (CGSP) et facturée au temps passé selon le tarif et les modalités de l'Annexe - Frais de service, plus coûts tiers au réel.

1. Objet / description du Service

Le Service Additional IP permet la mise à disposition d'adresses IP supplémentaires, selon la disponibilité, les justificatifs requis et les modalités prévues à la Commande.

2. Attribution / justificatifs

Les adresses IP restent attribuées par Boxis. Boxis peut exiger des justificatifs (p.ex. besoin, usage, identité), limiter le nombre d'IP, refuser une demande, ou réduire une attribution, notamment pour des raisons techniques, réglementaires, anti-abus ou de réputation.

3. Utilisation / configuration

Le Client est responsable de la configuration (p.ex. routage, VRRP, firewall, annonces) et de l'usage des IP. Le Client s'assure que l'usage est conforme au droit applicable et aux règles anti-abus.

4. Anti-abus / réputation

Sont notamment interdits : spam, phishing, attaques, hébergement de malwares, usurpation, et tout usage nuisant à la réputation (blacklists). Boxis peut filtrer, blackholer, retirer, remplacer une IP, ou suspendre des services en cas d'abus ou de risque, conformément aux CGS.

5. Modification / retrait

Boxis peut modifier, retirer ou remplacer une IP pour des raisons techniques/sécurité/anti-abus/réputation ou sur demande d'une autorité/tiers habilité. Le Client coopère pour la migration lorsque cela est raisonnablement possible.

6. Opérations (rDNS, routage, migration)

Les opérations telles que rDNS, routage, migration, coordination tiers, ou tuning avancé sont susceptibles d'être facturées en Services Professionnels (CGSP), en sus des coûts tiers (le cas échéant).